



FEDERATION FRIBOURGEOISE
D'APICULTURE

VERBAND FREIBURGISCHER
BIENZUCHTER

www.ffa-vfb.ch
office@ffa-vfb.ch

PROCES VERBAL

Assemblée des Délégués de la Fédération Fribourgeoise d'Apiculture

Le 21 février 2015 à Mézières

1. Ouverture de l'assemblée

Le président Jean-Marie Gachet ouvre l'assemblée en présence d'une quarantaine de personnes.

Se sont excusés : Mme la conseillère d'Etat Marie Garnier, M. Pascal Krayenbuhl, chef de service du Service de l'Agriculture, M. Grégoire Seitert, chef de service du Service vétérinaire, Félix Lehmann, Raphaël Monney, Roland Guignard, François Gerbex et Jean-François Bourquenoud.

Les scrutateurs sont Geneviève Gillon et Georges Cosandey.

2. Présentation de la localité de Matran

M. le syndic Eric Girardin nous souhaite la bienvenue dans sa commune avec une phrase tirée des Proverbes 24 de Salomon : « Mon fils, mange du miel, car il est bon ».

Situé face à Romont, le bourg de Mézières se trouve « au centre de la Romandie ». Facilement accessible par les transports publics et le train, la population autrefois exclusivement orientée vers l'agriculture s'est transformée en grande partie en pendulaires, et profite ainsi des avantages de la campagne et de la ville. Avec les vestiges d'une villa romaine et son château du Moyen-Âge, aujourd'hui musée, qui recèle un ensemble exceptionnel de papiers peints, Mézières offre de multiples richesses du pays, c'est pour ainsi dire « un pays découlant de lait et de miel ».

3. Procès verbal de l'AD du 22 février 2014 à Matran

Transmis avec la convocation et accessible sur internet, nous renonçons à la lecture du procès verbal de la dernière assemblée. Il est accepté sans remarques.

4. Rapport du président (voir Annexe A)

Jean-Marie Gachet présente le rapport annuel du président.

5. Rapport général des 8 sociétés (voir Annexe B)

Emmanuel Migy présente le rapport d'activités des sociétés.

6. Situation financière

Le compte d'exploitation et le bilan 2014, ainsi que le budget 2015 sont présentés par le caissier Nicolas Tornare.

Les comptes ont été vérifiés par deux vérificateurs de la société de la Glâne, Yves Jaquet et Norbert Sallin, et sont reconnus conformes. L'assemblée en donne décharge au caissier.

Quant à la cotisation, sur proposition du comité, elle reste fixée à 2.- par membre SAR, et 1.- pour les membres de la VDRB (Singine et Lac allemand).

7. Vulgarisation

a) Commission d'élevage (voir Annexe C)

Laurent Clément, responsable cantonal des moniteurs-éleveurs, présente le rapport annuel de la station de fécondation du Petit-Mont.

b) Conseillers apicoles (voir Annexe D)

Philippe Barras, responsable cantonal des conseillers apicoles, expose le rapport de la vulgarisation apicole.

c) Commission technique (voir Annexe E)

Serge Jemmely, président de la commission technique, présente le travail et les membres de la commission.

d) Contrôle du miel (voir Annexe F)

Geneviève Gillon, responsable de fédération du contrôle du miel, présente le rapport annuel.

8. Situation sanitaire

a) Rapport de l'inspectorat des ruchers (voir Annexe G)

Yves Jaquet, inspecteur apicole cantonal, présente le rapport annuel de l'inspectorat des ruchers.

b) Rapport de la caisse d'assurance des Abeilles SANIMA

Yves Jaquet, inspecteur apicole cantonal, présente un bref bilan de la caisse des Abeilles. Malheureusement une perte d'environ 6'000.- a été enregistrée pour l'année 2014, il faudrait probablement s'attendre à une hausse des primes dans un prochain temps.

9. Admissions et démissions

Jean-Marie Gachet lit la lettre de démission de **Geneviève Gillon** qui quittera dès maintenant le poste de responsable cantonale du contrôle du miel. A sa place, **Arnold Chassot**, Chésopelloz, prendra en charge ce dicastère. Il a 46 ans, est marié, a trois enfants, travaille pour la logistique de la Poste, est apiculteur depuis 5 ans et membre de la section de la Sarine.

Comme il y a une deuxième démission, Jean-Marie Gachet lit la lettre de notre caissier **Nicolas Tornare**. Après plus de dix ans de loyaux services au sein de la Fédération, il aimerait quitter ses fonctions après la fête du 100^{ème}, et ce sera **Geneviève Gillon**, Châtonnaye, qui prendra sa place au comité.

10. Projet subvention cantonale pour reines d'élevage

Adelheid Mauvilly présente les résultats de la première année de ce projet fribourgeois qui avait été lancé ensemble avec le Service de l'Agriculture.

11. Jubilé de la FFA-VFB en 2015

Comme Raphaël Monney, président du comité d'organisation, est absent, Serge Jemmely présente le déroulement prévu de la fête. Il invite vivement les apiculteurs à participer à cet événement convivial et aux activités qui seront proposées à cette occasion.

12. Assemblée des délégués SAR 2015

Cette année, la Fédération fribourgeoise a l'honneur de recevoir l'assemblée des déléguées de la SAR en ses contrées. Elle aura lieu samedi 21 mars 2015 à Grangeneuve et est ouverte à tout un chacun.

13. Fixation du lieu de l'AD 2016

La prochaine assemblée des délégués FFA/VFB aura lieu le samedi 20.2.2016 dans le district de la Gruyère.

Fin des débats à 15 h, ensuite conférence d'Yves Jaquet, qui nous fera un topo sur le petit coléoptère de la ruche (*Aethina tumida*), suivie d'un apéritif offert par la section de la Glâne.

Annexe A

Rapport du président pour l'année 2014

Mesdames, Messieurs les invités, membres d'honneurs, membres du comité FFA, représentants des sections et de la presse

Le comité de la Fédération fribourgeoise d'apiculture s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année écoulée afin de traiter les différentes tâches administratives qui lui incombent.

L'année apicole 2014 est certainement une année des plus spéciales que nous ayons connues. Après un début de printemps favorable au développement de nos colonies, l'été a été des plus catastrophiques pour Dame-Nature. La pluie sans discontinuer, le froid et parfois la neige au printemps ont déstabilisé nos colonies. La récolte a été maigre et par endroits même nulle. A chaque chose, malheur est bon, notre « ami » le varroa n'a pas pu se développer comme il l'entendait, et à l'automne, les colonies étaient en état de passer l'hiver. Quelques foyers assez virulents ont néanmoins été constatés par endroits. Nos apiculteurs, toujours à l'affût, ont une fois de plus été maîtres de la situation. Je tiens à relever encore une fois que le combat est à livrer sans merci afin de maintenir notre cheptel apicole à un niveau digne de nos protégées.

Notre apiculture connaît depuis plusieurs années un regain d'intérêt de la part de toutes les classes de la population. Chacun a pris conscience de l'importance de l'abeille pour notre biodiversité. Les cours de débutants ont un succès tel que la liste d'inscription s'allonge et malheureusement des candidats doivent attendre avant de débiter une formation. Les cours dispensés par notre fédération sont le travail de formateurs bénévoles et il n'est malheureusement pas possible d'augmenter le nombre d'inscriptions annuelles.

Nos instances politiques fribourgeoises ont compris la nécessité du soutien qu'il faut apporter à l'apiculture. Ainsi, après la mise en place de l'aide aux débutants en 2008, des cours théoriques et pratiques de lutte contre le varroa donnés à Grangeneuve en 2013 en collaboration avec le Département de l'agriculture, 2014 a vu la mise en place de l'aide à l'élevage de reines de stations de fécondation. Cette aide a pour but de maintenir nos populations d'abeilles saines et vigoureuses car il est démontré que des ruches en bon développement résistent mieux aux agresseurs. Le but est également de fournir les apiculteurs ayant perdu leurs colonies, et de lutter efficacement contre les importations dangereuses de paquets d'abeilles.

Notre fédération participe à diverses manifestations mettant en valeur les produits de la ruche et le savoir faire de nos apiculteurs, je veux parler du Salon des Goûts et Terroirs à Bulle qui connaît chaque année un grand succès, des comptoirs régionaux souvent desservis par différentes sections et de l'organisation de lotos apportant le nerf de la guerre.

Nos plus vifs remerciements s'adressent au Département des institutions et de l'agriculture pour leur précieux soutien, à la Chambre fribourgeoise d'agriculture, à l'Office vétérinaire cantonal, à Monsieur le commissaire apicole cantonal, aux inspecteurs des ruchers, aux conseillers apicoles, aux moniteurs-éleveurs pour l'excellence de leur travail, aux membres du comité FFA avec qui j'ai une excellente collaboration, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui consacrent du temps pour la bonne marche de notre apiculture fribourgeoise.

Une pensée très émue va à nos chers membres disparus et à leur famille. De là-haut, qu'ils veillent sur nous.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne année apicole et surtout le plaisir de voir toutes les colonies voler lorsque l'hiver cèdera sa place à un printemps tant attendu de tous.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Marie Gachet

Annexe B

Rapport général des 8 sociétés

(Suite à la fusion de Marly et environs et L'Abeille Fribourgeoise début 2014 pour devenir la nouvelle Société d'apiculture de la Sarine, ce rapport ne concernera désormais plus que 8 sociétés.)

Analyse des diverses données reçues des sociétés apicoles

Le nombre des membres affiliés à la SAR en 2014 est de 841 membres actifs (y compris le Lac allemand et la Singine affiliées à la VDRB avec 279 membres). En 2013, le nombre était de 860 membres actifs (avec le Lac allemand et la Singine), ce qui signifie une baisse de 19 membres.

Le nombre de colonies est de 8'874 pour un nombre de 756 apiculteurs, ce qui signifie une augmentation remarquable de 687 colonies et une jolie augmentation de 30 apiculteurs par rapport à 2013.

↔ en 2013 – nb de colonies : 8'187 pour 726 apiculteurs

↔ en 2012 – nb de colonies : 8'011 pour 694 apiculteurs

(source : Sanima/SAgri)

Les membres amis de nos sociétés sont de 161.

Certains étaient des apiculteurs qui ont cessés leur hobby et qui sont restés membres amis des sociétés apicoles.

↔ en 2013 – 163 membres amis

↔ en 2012 – 241 membres amis

Etat sanitaire

Dans l'ensemble, l'état sanitaire des colonies était bon en 2014, sauf dans le district de la Broye à Châbles où suite à un cas de loque américaine détecté, une zone a été placée sous séquestre en juillet 2013 et levée du séquestre au printemps 2014, ainsi que dans le district de la Singine, à Alterswil où un cas de loque européenne a été découvert. Dans le district du Lac allemand 2 cas de loque américaine ont été détectés.

A ce sujet, la parole sera donnée plus tard à Yves Jaquet, commissaire apicole cantonal.

Activités de nos sociétés

En 2014, il y a eu 19 réunions régulières, 13 visites de ruchers, 4 courses annuelles ou voyages, 10 activités en plein air ou marchés, 3 lotos, 2 pique-niques ou broches familiales, 1 bourse de matériel apicole, ainsi qu'une soirée de la St-Nicolas. Il y a eu également 4 conférences sur différents thèmes tels que « François Huber », « Petites cellules », « Les néonicotinoïdes » et « Le Service phytosanitaire apicole ».

A cette panoplie d'activités diverses et appréciées, il y a lieu d'y ajouter 4 cours d'élevage dans la Sarine, la Glâne dispensés par des moniteurs éleveurs et des cours de débutants/vulgarisations donnés par nos conseillers apicoles, tenant compte de l'absence de moniteur – éleveur et de conseillers apicole dans les Sections du Lac français et de la Broye.

Attentes des sociétés vis-à-vis de notre instance cantonale

→ Les sociétés apicoles du canton attendent de la FFA un soutien dans ce loisir et cette passion qui est le monde des abeilles

→ Plus de communication – élément important en ces années difficiles liées aux pertes de colonies

→ Viser une notoriété plus grande de la FFA auprès des apiculteurs et du grand public Fribourgeois en étant présent aux marchés et aux événements de circonstance.

→ Analyser les rapports annuels des sociétés en comité et formuler des objectifs à atteindre.

Emmanuel Migy

(Manque : le rapport de la société de la Veveyse)

Annexe C

Rapport technique de la station de fécondation du Petit Mont 2014

La station a débutée l'année par une pré-fécondation le 17 mai avec une lignée Lünz07 réservée aux moniteurs-éleveurs fribourgeois.

Suivit l'ouverture officielle le 31 mai avec la pose de 12 ruches à mâles d'une autre lignée en 2ème année : la 01P, issue d'une mère N° 51-208-4640-2010 sélectionnée en rucher de testage.

783 ruchettes ont été amenées pour la fécondation.

Les conditions météorologiques ont joué des tours à certains apiculteurs qui ont dû laisser leurs reines un peu plus longtemps que prévu, afin d'assurer une fécondation.

Les moniteurs-éleveurs fribourgeois ont fait en 2014 des élevages de reines sur une souche B29 testée et qui a obtenu un excellent résultat.

En 2015, nous allons essayer de mettre un maximum de ruches à mâles de cette lignée.

Nous allons également poursuivre les élevages sur cette souche afin de pouvoir maintenir la même lignée l'année prochaine. Mais nous avons aussi fait d'autres élevages pour sauvegarder des lignées et faire de la sélection dans nos ruchers.

Une liste des lignées disponibles chez nos moniteurs-éleveurs sera mise à jour et sera communiqué aux intéressés qui me la réclameront.

Nous recherchons toujours des apiculteurs disposés à commencer un rucher de testage de 12 colonies, car il nous en faut toujours des nouveaux. Actuellement, Norbert Rime et Quentin Wauquiez y participent pour le canton.

Je remercie les autres membres du groupement qui collaborent au bon fonctionnement du Petit Mont.

Merci de votre attention !

Clément Laurent

Annexe D

Rapport de la vulgarisation apicole 2014

Conseillers apicoles : Responsable cantonal : Philippe Barras, La Tour-de-Trême

Effectif : 5 conseillers

Dorthe Eric	1690 Villaz-St-Pierre
Drompt Laurent	1651 Villarvolard
Ruffieux Gérald	1652 Botterens
Bourquenoud Jean-François	1637 Charmey
Barras Philippe	1635 La Tour-de-Trême

En 2014 les conseillers apicoles ont eu le plaisir de donner 10 demi-journées de vulgarisation de groupe, 22 demi-journées de cours d'apiculture de base, 3 demi-journées de passeport vacances et 73 heures de vulgarisation individuelle. Ils ont également suivi 4 demi-journées de cours de perfectionnement. Ces chiffres ont fortement augmenté par rapport aux années précédentes, cela s'explique par l'engagement personnel des conseillers et par le fait que 2014 fut une année charnière pour le cours d'apiculture pour débutants.

En 2014, la suite du cours cantonal pour débutants s'est déroulée avec 36 nouveaux candidats et 25 autres qui avaient débuté en 2013. Ce cours 2014 a été spécial, car pour 25 participants, c'était la deuxième partie, la partie pratique. Pour les 36 autres, c'était le début de la nouvelle formule, à savoir deux soirées de théorie en salle et deux matinées au rucher, avec le programme suivant :

Pour tous les participants :

1^{ère} Soirée : **L'anatomie de l'abeille** (Bourquenoud J.-F.), **Le varroa** (D. Gremaud)

2^{ème} Soirée : **L'essaimage** (Philippe Barras), **Pollinisation** (Dominique Ruggli)

1^{ère} Matinée: Présentation des colonies – Les différents types de ruches
Montage des cadres de corps, des hausses des divers systèmes

2^{ème} Matinée: Essaim – Nuclei – Extraction

Pour les 25 qui ont commencé en 2013 :

3^{ème} Matinée: Nuclei – Essaims artificiels – Greffage de cellules de reines

4^{ème} Matinée: Traitements – Mise en hivernage - Nourrissement

Les cours pratiques ont lieu au rucher de Grangeneuve, au rucher de la Neirigue et à mon rucher à La Tour-de-Trême.

Ces cours se sont déroulés dans d'excellentes conditions avec une très bonne ambiance et se terminent avec 18 apiculteurs et apicultrices qui ont reçu leur attestation.

Je remercie tous les intervenants, toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de ce cours 2014. Je félicite et remercie tous les conseillers apicoles, particulièrement ceux pour qui ce fût une première, pour leur engagement, leur dévouement, leur disponibilité et la qualité des conseils qu'ils divulguent tout au long de l'année, bravo et merci!

Je remercie également la direction de l'Institut Agricole de Grangeneuve pour la mise à disposition des locaux et de leurs infrastructures.

Je relève le nombre croissant et la satisfaction des participants à ce cours. Le nombre d'inscriptions s'élève à 66 personnes pour 2015 et c'est le maximum de participants que l'on puisse accueillir avec l'organisation actuelle !

Le responsable cantonal des conseillers apicoles

Philippe Barras

Annexe E

Rapport de la commission technique

Fondée jadis par l'UPF, la commission technique se rencontre habituellement à deux reprises durant l'année.

Durant ces séances, nous avons débattu des sujets suivants en 2014 :

Etat sanitaire :

Yves Jacquet nous a informé des cas de loque dans le canton de Fribourg :

- 1 cas de loque européenne en Singine
- 2 cas de loque américaine dans le Lac
- 1 cas de loque américaine dans la Veveyse

A la séance d'automne, il informe que le varroa fait de grand dégâts dans les colonies, ceci dû aux températures clémentes de la fin de l'hiver.

Feu bactérien :

- En 2014, le feu bactérien n'a pas fait de dégâts particuliers, vu les températures basses du printemps. Aucune autorisation pour traiter les arbres aux antibiotiques n'a été délivrée au printemps 2014 sur le canton de Fribourg, ce qui est une bonne chose pour l'apiculture. Les mesures d'interdiction de déplacer les colonies restent en vigueur.

Produits phytosanitaires :

- Pas de problèmes importants de pertes de colonies connus dû à l'usage de produits phytosanitaires du moins dans le canton de Fribourg.
- Le service phytosanitaire propose pour le printemps à venir d'avertir les agriculteurs via leurs adresses internet quant aux dangers pour les abeilles lors des traitements sur les fleurs.
- Une demande a été faite envers « fenaco » pour imprimer une affiche qui sera plaquardée dans les Landi afin de mettre en garde les agriculteurs par rapport à la toxicité des produits de traitements. Chose faite, l'affiche est distribuée dès ce printemps dans toutes les Landi. En effet, c'est dans ces points de ventes que l'on va toucher le plus grand nombre d'agriculteurs.

Un grand merci aux membres de la commission technique, Messieurs André Chassot, Dominique Ruggli, Yves Jaquet, Beat Andrey et Jean-Claude Jaquet pour leur dévouement tout au long de l'année.

Serge Jemmely
Président de commission technique

Annexe F

Rapport annuel du contrôle du miel 2013

En 2014	18 contrôles d'exploitations	(15 en 2013)
	12'621 kg de miel annoncés	(15'520 kg en 2013)
	20'290 labels distribués	(27'798 en 2013)

2 échantillons de miel ont été envoyés pour les analyses.

Je voudrais faire un petit rappel pour le contrôle :
Pour que le contrôle soit le plus correcte possible, il se fait à l'extraction.
Après le 15 août nous n'acceptons plus de contrôle.

Je remercie tous les contrôleurs de sections pour leur travail effectué en 2014.

Geneviève Gillon

[Contrôle du miel Singine et Lac allemand 2014

16 contrôles ont été effectués
2 analyses (résultats pas encore connus)

Singine : 71 apiculteurs labélisés, soit 33% des membres
Lac allemand : 25 apiculteurs labélisés, soit 44% des membres

3 contrôleurs (sur les 4) ont arrêté à la fin de l'année
2 personnes viennent de terminer leur formation en février
Donc le personnel en fonction pour 2015 est : 1 responsable, 3 contrôleurs]

Annexe G

Rapport annuel de l'inspection des ruchers 2014

Au jour du 2 mai 2014, le nombre des apiculteurs était de 756 membres pour 8'874 colonies. Il est en augmentation par rapport à 2013. Il y a une augmentation de 30 apiculteurs et 687 colonies.

En 2014, il y a eu 3 cas de loque américaine et 2 cas de loque européenne. Un séquestre dans le district du Lac est encore en cours. En général, l'état sanitaire est bon.

En 2014 il n'y a pas eu d'importation de paquets d'abeilles dans le canton de Fribourg, une bonne chose quand on connaît les risques potentiels.

Pour la distribution des produits de traitement un nouveau concept avec 6 points de distribution a été mis en route à partir de 2015, l'Etat de Fribourg donne 25 % sur le prix des produits commandés avant le 20 mai 2015.

En 2015, 6 nouveaux inspecteurs passeront leurs examens d'inspecteurs de rucher.

Yves Jaquet